

Communiqué de presse

Paris, le 20 septembre 2017

Colloque de La Fabrique d'Assurance, une réflexion autour du handicap et du vieillissement

Poursuivant l'exploration des nouvelles frontières de l'assurance, la 2^e édition du colloque de la Fabrique d'Assurance du 21 septembre 2017 au Conseil économique, social et environnemental à Paris présente en exclusivité son Livre Blanc sur le Handicap et vieillissement.

Lors de ce colloque, la Fabrique d'Assurance continue son exploration des « *nouvelles frontières de l'assurance* » au travers de deux tables-rondes intitulées « *Handicap et vieillissement : un concept évolutif, un risque ou une opportunité dans une société plurielle* » et « *L'assurance face aux défis des nouvelles formes de travail* ». Ce colloque réunit des personnalités du monde de l'assurance, de l'univers mutualiste et des Institutions de Prévoyance, de la santé, de la recherche, de l'économie, des institutions et du monde politique et se veut d'être un lieu d'échange sur ces sujets sociétaux.

Alexandre André, directeur général de la Fabrique d'Assurance présente à cette occasion en exclusivité les réflexions et la vision de différents experts qui alimentent le Livre Blanc « *Handicap et vieillissement : un concept évolutif, un risque ou une opportunité dans une société plurielle ?* ».

Aujourd'hui, relate l'ouvrage, les personnes en situation de handicap constituent « *le plus grand groupe minoritaire du monde* » : plus d'un milliard de personnes dans le monde (source Banque Mondiale-septembre 2015). Avec l'allongement de la durée de vie de plus en plus de personnes seront touchées par une maladie chronique ou confrontées, à un moment ou un autre, à une altération de leur autonomie.

Il s'agit donc de relever un certain nombre de défis comme, entre autres, celui de la couverture des risques d'invalidité et de prévoyance, celui de la perte d'autonomie, ou encore celui de la sécurisation du parcours de la personne en situation de handicap.

Le livre blanc publié par la Fabrique d'assurance nourrit cette réflexion au travers des points de vue d'experts, tels que Dominique Libault, directeur général de l'Ecole nationale supérieure de la Sécurité sociale, Bertrand Fragonard, président du HCFEA, Serge Guérin, sociologue, professeur à l'INSEEC Paris, Patrick Gohet, adjoint au Défenseur des Droits, Jean Manuel Kupiec, directeur général adjoint de l'OCIRP, ou encore Thomas Béhar, directeur technique de CNP Assurances

Des préconisations qui s'inscrivent dans la dynamique d'une société inclusive

La réflexion collective du Livre Blanc permet *in fine* de dégager plusieurs axes pour une meilleure prise en charge du handicap et de la perte d'autonomie. Parmi ces propositions, notons par exemple la mise en place d'un nouveau label des contrats d'assurance, l'organisation de la formation des aidants et le renforcement de leur statut, la création de fonds labellisés Economie du handicap ...

« Cette réflexion collective devrait contribuer à une prise de conscience pour une plus grande implication des assureurs dans ces défis majeurs. Une plus grande collaboration entre acteurs publics et privés permettrait d'améliorer la prise en charge du handicap et de la perte d'autonomie. Il est proposé d'harmoniser et de mutualiser les multiples informations et outils existants, d'améliorer la lisibilité des contrats d'assurance, pour faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap » conclut Jean-Louis Bancel, Président de la Fabrique d'Assurance.

A propos de la Fabrique d'Assurance :

Inspirée des « Fab Lab », la Fabrique d'Assurance a été créée en septembre 2015. Initiée et fondée par CNP Assurances, partenaire du monde mutualiste et paritaire, positionnée au cœur de l'économie sociale et solidaire, le projet est porté par Jean-Louis Bancel, président du conseil d'administration de La Fabrique d'Assurance et président de la Mutuelle Centrale des Finances, et par Alexandre André, directeur général de La Fabrique d'Assurance et président de la Mutuelle Avenir Santé du Groupe CNP Assurances.

En s'éloignant des schémas classiques, La Fabrique d'Assurance fonctionne sur le principe de co-construction et de transversalité des métiers. Fondée sur un esprit d'ouverture, elle a vocation à réunir des experts d'horizons différents, notamment : mutualistes, assureurs, acteurs de l'économie sociale et solidaire, associations, chercheurs, fondations et institutionnels... afin de faire émerger des solutions innovantes et prospectives.

Pour en savoir plus : www.lafabriquedassurance.org

Contact presse :

Alexandre ANDRE

01 42 18 88 09

contact@lafabriquedassurance.org